

# **INSTRUCTIONS DE POSE DES PARQUETS EASIKLIP**

## **Consignes avant la pose**

Sachez tout d'abord que si vous ne souhaitez pas procéder à une pose flottante, la pose collée est également possible. Dans tous les cas, la pose du parquet doit être la dernière étape à exécuter sur le chantier. Tous les travaux de peinture, papier vernis, enduits seront terminés.

La pièce sera parfaitement sèche, fermée, vitrée, le sol plat (7 mm sous une règle de 2.00m). La température sera d'au moins 15° C, l'humidité sera maintenue en dessous de 60% et au-dessus de 50% avant et après la pose. Pour les supports bois, cette humidité maximum est de 10%.

Le bois est un produit naturel et chaque lame a un aspect différent. Des nuances de ton peuvent apparaître sur une même lame, mais elles s'estompent avec le temps. Dans l'emballage, sous l'étiquette de présentation, le ton du bois de la lame peut varier sous l'influence de la lumière du jour, cette différence s'estompera dans le temps et le parquet deviendra plus uniforme. Il est donc conseillé de ne mettre les tapis que plusieurs semaines après la pose. Le bois continue de travailler en fonction des variations climatiques (il se rétracte ou se dilate sous l'effet d'humidité contenue dans l'air). Ces variations sont plus sensibles sur la largeur de la lame. Ce phénomène est permanent. Pour que le parquet s'adapte à l'hygrométrie de la pièce, il faut ouvrir les paquets au moins 5 jours avant la pose pour faire respirer le bois.

## **Préparation du support avant la pose**

Veillez toujours que le support soit plat, dur et sec et exempt de poussières. Au besoin, pour éliminer tout défaut de planimétrie utilisez sur support bois des panneaux en aggloméré ou en contreplaqué, et sur sol béton un produit de ragréage. La teneur en humidité d'un sol en béton ne peut excéder 2,5 à 3%. Dans la pièce où le parquet est posé, l'humidité ambiante doit constamment se situer entre 50 et 60%. Dans le cas d'une rénovation, la dalle doit impérativement être testée en humidité au moyen d'un hygromètre. La température doit être de  $\pm 20^\circ$  de façon permanente. Le parquet flottant peut-être posé sur la plupart des surfaces dures, anciens planchers bois, carreaux céramiques ..., tous les revêtements souples (moquettes, autres...) doivent-être enlevés. Pour les supports bois, cette humidité maxi est de 10%.

## **Mise en place de la sous-couche pro Pare vapeur**

En pose flottante, il est convenant de placer avant la pose du parquet notre sous couche parquet, un film hermétique pare vapeur ne laissant en aucune façon passer l'humidité. Cette sous couche joue également le rôle d'isolant acoustique (-22db). Les raccords du film placés sur le sol doivent être mis bord à bord et se chevaucher légèrement, rendant l'ensemble parfaitement imperméable. Remonter sur les murs le film tout autour de la pièce afin que l'humidité éventuelle remonte au pourtour (derrière les plinthes) et non pas directement dans le parquet. Contrôler toutes les lames avant et pendant la pose pour vérifier et éventuellement écarter celles présentant des défauts majeurs et les utiliser pour réaliser les coupes.

## **La pose des lames de parquet**

Placer la première lame sur la droite, la languette contre le mur. Placer ensuite les lames de la droite vers la gauche. Poser la première rangée et au moyen de cales, maintenir la rangée à  $\pm 12$  mm du mur, sur le pourtour du parquet et autour des tuyaux de chauffage, seuils...etc. Laisser toujours un joint de dilatation  $\pm 12$  mm afin que le bois puisse travailler. Pour les pièces de plus de 6 m de longueur, prévoyez un joint de dilatation de + 1.5 mm tous les 1m supplémentaires. Vous pouvez commencer la seconde rangée avec le morceau de lame restant en fin de pose de la première rangée et ainsi de suite. Placer le clip aluminium dans la rainure de la lame de parquet (la partie sans le joint) et remontez le clip dans la partie sous la lame prévue à cet effet, et cela tous les 40 cm. Nous vous conseillons de laisser un joint de dilatation intermédiaire sous les portes et dans les pièces de plus de 6 mètres. Le parquet doit pouvoir se dilater ou se rétracter dans tous les sens. Lorsque la pose du parquet est terminée, vous pouvez immédiatement marcher dessus et passer aux finitions. C'est l'un des grands avantages du système Easiklip. Enlevez les cales sur les côtés lorsque tout est posé.

## **Après la pose**

Quand l'ensemble de votre parquet est posé, vous pouvez enlever les cales, et poser les moulures de finitions comme nos plinthes en bois. Placez vos meubles, tables et chaises en veillant à protéger les pieds avec des patins par exemple, cela évitera les rayures.

## **Comment entretenir un parquet flottant Easiklip ?**

Pour l'entretien journalier, le parquet peut être passé à l'aspirateur. Les parquets traités avec un vitrificateur peuvent être nettoyés avec un torchon légèrement humide. N'utilisez pas de produits de nettoyage agressifs. N'utiliser jamais de l'ammoniac ou du chlore, ce qui provoquerait des taches noires sur le bois ! Une serpillière humide, avec un nettoyant pour parquet (type savon de Marseille)

## **Garantie du parquet EASIKLIP**

La garantie de ce parquet est de 5 ans (veuillez conserver soigneusement votre ticket de caisse avec la date d'achat), sous réserve que ce parquet ait été placé et entretenu selon les instructions et consignes indiquées ci-dessus. La garantie ne s'applique que sur les défauts majeurs par rapport à la spécification du produit (aspect technique) et seules les lames présentant une anomalie indécélable au moment de la pose sont prises en compte et échangées. La garantie se limite à ce seul échange de lame présentant un « vis caché » et ne couvre en aucune façon les frais de réfection, de finition, de main d'œuvre. La garantie ne s'applique que lorsque le parquet a été posé dans des pièces où la température est de  $\pm 20^\circ\text{C}$  pendant toute l'année, et où l'humidité de l'air varie de façon permanente entre 50 et 60%. La garantie n'est pas transmissible. La garantie est accordée sous réserve du respect des exigences mentionnées ci-dessus. La garantie ne couvre pas les coups, les accidents, l'apport d'humidité, les traitements non adaptés, les montages défectueux, les dégâts dus à un manque d'entretien ou la pose de lames défectueuses. L'usure normale, telle que des griffes dues au sable, ne relève pas non plus de la garantie. Des différences de ton qui surviennent sous l'influence de la lumière ne relèvent pas de la garantie.

### **LES MOULURES DU NORD / EASIKLIP**

5 Rue de la Cense des Raisnes 59710 Ennevelin

Email : [contact@mouluresdunord.com](mailto:contact@mouluresdunord.com)

Téléphone : 03.20.87.07.47